

MÉMOIRE

Projet d'exploitation
d'une mine de graphite à ciel ouvert
sur le territoire de la Municipalité de Saint-Michel-des-Saints
dans la MRC de la Matawinie,
dans la région administrative de Lanaudière

PRÉSENTÉ À

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Gouvernement du Québec

INITIATEUR DU PROJET :

Nouveau Monde Graphite (NMG)

Carmen Bonin
17 février 2020

J'habite dans Lanaudière depuis une trentaine d'années et j'ai déjà séjourné à St-Michel-des-Saints comme villégiatrice. Je suis défavorable au méga projet de mine à ciel ouvert dans notre belle région de Lanaudière. Dans Lanaudière, notre atout le plus précieux c'est la nature, il faut la préserver!

Santé publique

L'électrification des transports, je suis pour, mais pas à n'importe quel prix : vous devez vous dire, encore le phénomène « pas dans ma cour » c'est pas le cas, ma cour est très loin du futur projet ± 50 km. Mon objection première c'est la **santé publique**. Je travaille dans le domaine de la santé depuis plus de 40 ans et croyez-moi, il n'y a pas de plus grand trésor. Pourquoi changer un milieu de vie qui est sain pour un, qui, jour après jour, année après année, va aller en se détériorant. Connaissez-vous un seul endroit au Québec où, suite à une exploitation minière, la qualité de vie, la santé publique, l'environnement se sont améliorés?

Zone habitée

Cette mine n'est pas au fin fond des bois, elle se trouve en **zone habitée**. Il y a 90 résidents dans un rayon de 2 km de la fosse, il y en a ± 200 dans un rayon de 4 km et le coeur du village se trouve à 5 km. Ce qui attend ces gens-là au quotidien, ce n'est pas très drôle: dynamitage, excavation, camionnage 16 heures par jour et 5 jours par semaine et tout cela pour un minimum 25 ans, ce qui veut dire des **nuisances omniprésentes**: bruit, diésel, poussières, particules fines (silice cristalline)...

Il faut être conscient que la population qui serait affectée par ces nuisances n'est pas homogène, il y a différents groupes : on y retrouve de jeunes enfants, des femmes enceintes, des gens de tous les âges, des personnes plus à risques, des personnes plus vulnérables, certaines ont déjà des problèmes de santé plus ou moins sérieux... Ajouter à cela, le réchauffement climatique: ça augure pas bien pour ces gens qui habiteraient près de cette mine (si elle se faisait).

L' EIES produite en décembre 2019 pour NMG, compte des centaines de pages d'études, de tests, de mesures, des «modélisations» pour employer un beau mot. Malgré tout cela, il reste une part d'inconnu: les croisements entre un rejet et un autre, les effets cumulatifs de l'un sur un autre, les effets qui s'aggravent avec le temps etc... Les modélisations peuvent-elles couvrir tous les risques potentiels ?

Travailleurs

Les travailleurs seront évidemment les plus affectés. Certes, il y des avancées dans ce domaine, ils auront droit à des suivis réguliers, des mesures protectrices : masques, gants et autres... Mais il y a quand même un grand risque de compromettre sa santé : de nombreuses heures par jour, jour après jour, à côtoyer de près toutes ces nuisances, poussières, particules fines, diésel et tous les produits chimiques nécessaires à ce genre d'exploitation... Ce qui est le plus dangereux avec le graphite, c'est la présence de silice cristalline (2 à 11 % dans le graphite naturel) qui est toxique et très dangereuse. La **silicose** constitue la troisième maladie professionnelle pulmonaire reconnue par les Comités des maladies professionnelles pulmonaires de la CSST, après l'asthme professionnel et les maladies reliées à l'exposition à l'amiante. ... Ce sont des emplois payants, mais dans des conditions de travail très difficiles. Est-ce qu'on informe adéquatement les futurs employés des dangers potentiels qu'une exposition prolongée à la poussière de graphite et de silice peuvent avoir sur leurs poumons, souvent les problèmes apparaissent après quelques années. Combien de mineurs ont laissé une partie de leur santé dans les mines d'or en Abitibi, ou d'amiante à Asbestos, à Thetford Mines et dans d'autres mines ailleurs au Québec et dans le monde...

Activités récréo-touristiques

De plus, les activités récro-touristiques qui génèrent des retombées économiques majeures en seraient affectées. La réputation touristique de St-Michel-des-Saints s'est bâtie grâce au lac Taureau avec ses nombreuses plages de sable, la fosse de la mine se trouverait en amont du Lac Taureau, dans son bassin versant : il n'y a pas de chances à prendre, aucun risque ne peut être toléré. La qualité de l'eau du lac Taureau et des nombreux autres lacs de la région, les sentiers en forêt, l'air pur... ici, c'est la nature à son meilleur été comme hiver. Mine et villégiature, ce n'est pas très compatible. **Qui désire venir passer ses vacances dans un chalet près d'une mine ?** Une famille avec de jeunes enfants aura peut-être une petite gêne, un peu d'inquiétude et choisira un autre lieu pour ses vacances: l'offre est grande au Québec.

Acceptabilité sociale

Acceptabilité sociale n'est pas garantie. Il y a beaucoup de controverse autour de ce projet et de tension dans la communauté. Il y a eu des sondages, mais biaisés, semble-t-il, l'échantillonnage ne représentant pas la réalité de la population. **Beaucoup de controverse, manque d'information, beaucoup d'incertitude et de confusion**, pas de cohésion sociale .

J'ai suivi en web diffusion certaines séances du BAPE, le 29 janvier 2020, la question d'un intervenant m'a renversée. Voici, le préambule et la question : « Lors d'une rencontre d'information enregistrée qui s'est déroulée à St-Michel-des-Saints le 11 juin 2016 devant les

propriétaires de résidences situées dans ou à proximité du projet de mine de Nouveau Monde Graphite, son président, M. Éric Désaulniers a déclaré :

«Écoutez, si j'allais ouvrir ça à Mont-Tremblant ou à Laval là, on s'entend-tu que ça ne marcherait pas. Moi, j'habite Gatineau et il y en a du graphite, le conseil de Ville "noway" "résolution antimine»

Qu'est-ce qui a socialement déterminé qu'un tel projet pouvait se faire à St-Michel-des-Saints? »

La réponse de l'initiateur « *J'essaie de m'imaginer le contexte de la discussion...* »

À St-Michel des Saints, venir déranger les gens et les polluer, ce sera accepté et acceptable ?

St-Michel-des-Saints avec toutes les infra-structures qui ont été mises en place pour la villégiature ces dernières années ont, il me semble, d'autres belles cartes dans leur jeu.

CONCLUSION :

Soigner des gens ça coûte cher, on nous répète constamment que le budget dédié à la santé ne cesse de grossir. **La santé, on se la souhaite BONNE** aux anniversaires, dans le temps des fêtes, c'est ce que nous avons de plus **précieux**, mais avoir le courage de **décider de la préserver, de la protéger**, c'est très très difficile. La santé aussi précieuse soit-elle, a, malheureusement de la misère à faire contrepoids avec le signe de dollar \$

C'est sûrement difficile de refuser les avantages économiques qu'un tel projet pourrait apporter, mais il est évident qu'à part des bénéfices financiers, qui souhaite toutes les nuisances qu'une mine apporte dans la région et cela, pour des dizaines d'années ? C'est une très grande et très grave décision. Je suis pour l'innovation, pour le progrès économique, je ne cherche pas à être rabat-joie mais **une mine de cette ampleur, dans une zone habitée, à la porte d'un village, dans une zone récréo-touristique** c'est NON et c'est NON pour des raisons importantes qui ne se monnaient pas: **la qualité de vie et la santé publique pour maintenant et pour ceux qui suivront.**

Malartic c'est déjà une catastrophe: peut-on au moins apprendre de nos erreurs !

Carmen Bonin

EIES Étude Impact Environnemental et Social - décembre 2019 - produite pour Nouveau Monde Graphite (NMG), par SNC – Lavalin

NMG Nouveau Monde Graphite